

Le Moniteur en HOOPERS

I. Les fonctions de Moniteur HOOPERS :

Il est le porte-parole de sa discipline et un exemple pour tous les pratiquants.

Il doit avoir « l'esprit HOOPERS », connaître la « Charte de Déontologie » et le règlement

Il doit avoir une approche suffisamment ludique pour intéresser la majorité des adhérents.

Cela ne l'empêchera pas de développer l'esprit compétition dans le respect des règles morales de tout sportif.

Il veille à fédérer l'ensemble des pratiquants de la discipline dans le plaisir de la pratique et le respect du bien-être du chien.

Il peut aider les instances dirigeantes de son club dans les actions de promotion de sa discipline (rencontre avec des élus, animation en public, échange avec les clubs voisins).

II. Ses compétences.

1. Savoir être.

Il doit être capable de s'exprimer clairement lors des séances qu'il anime, mais aussi lors de discussions avec des élus ou des responsables pour promouvoir sa discipline.

Il doit être une personne de dialogue. Son autorité naturelle doit être reconnue.

Il est garant de la sécurité physique et psychologique de toutes et tous.

2. Savoir-faire.

Concevoir une progression visant à un apprentissage efficace via les méthodes positives d'apprentissage.

Préparer un atelier d'entraînement en fonction d'un objectif qu'il aura clairement défini.

Préparer un enchaînement correspondant à un niveau donné par le chien et le maître.

Préparer le terrain et les obstacles nécessaires.

Conseiller les pratiquants en fonction de leurs aptitudes et de celles de leur chien pour un apprentissage efficace. Pour cela, il doit savoir faire travailler des races de chiens différentes (petites races, grandes races) quelle que soit la race de son propre chien.

S'assurer que l'apprentissage est effectif et que les acquis sont fiables.

Conseiller les adhérents de son club.

Faire respecter le règlement hoopers en toutes circonstances.

3. Savoirs :

Connaissance de la cynophilie française

Connaissance du règlement hoopers

Connaissance de l'organisation d'une compétition

III. Stage de formation des moniteurs HOOPERS

Durée : 2 jours

Nombre de stagiaires : 12

Intervenant : Formateur HOOPERS CNEAC.

1. Condition de participation :

Être adhérent d'un club affilié ou en stage d'affiliation et être titulaire d'une licence CNEAC de l'année en cours.

Avoir validé le MEC 1

Avoir une connaissance du règlement

Pratiquer le Hoopers est OBLIGATOIRE (fournir une vidéo) ou envoyer la copie d'un résultat d'une compétition

2. Organisation du stage :

Samedi matin

- Rappel la méthode naturelle et les mécanismes d'apprentissages. [1h30 MAX]
- Le hoopers :
 - les grands principes (diaporama) [30 minutes]
 - les agrès : par 3, mise en place d'une séance d'apprentissage d'un agrès [30 min]
 - fin de matinée : mise en pratique des ateliers proposés pour l'apprentissage de chacun des agrès avec explication des prérequis, des règles de préparation du chien, des mécanismes d'apprentissage et de la progression [1h30] BINÔME NE CONNAISSANT PAS LE HOOPERS

⇒ L'organisateur doit prévoir des binômes totalement novices pour le samedi matin (chiots ou chiens adultes appartenant à des adhérents par exemple)

Samedi après-midi

- Distribution des petits ateliers avec enchaînements, en lien avec l'agrès travaillé le matin + mise en pratique [2heures]

Remarque : L'atelier peut avoir pour objectif le renforcement de la connaissance de l'agrès ou de l'utilisation de l'agrès étudié (il devient un prérequis) pour travailler une technique (ex : utilisation du baril pour aborder le changement de main)

- Effets du stress sur les apprentissages [30 minutes]
- La motivation du chien [30 minutes]

Pour le dimanche, prévoir un parcours de 10/12 obstacles + ateliers pour mise en application de l'apprentissage/du renforcement d'un agrès [le tracé peut être imaginé par le candidat ou pris sur le net/livre, l'auteur doit être cité s'il est connu] pour des binômes N0 voire N1

Dimanche matin

- Règlement (diaporama) + examen théorique (**épreuve1**) [1h30]
- Mise en œuvre des ateliers (Fin de matinée) (**épreuve2**)

Dimanche après-midi

- Mise en œuvre des ateliers (**épreuve2**)
- Bilan de formation



- 1- La mise en œuvre des ateliers du dimanche constitue l'évaluation pratique des moniteurs. Chacun des participants devra animer une séance complète de l'accueil de l'élève jusqu'à la fin du cours.
- 2- Il est possible de faire la partie « règlement » et l'évaluation théorique le samedi si le temps le permet ou si l'organisation matérielle le nécessite (lieux de la salle et du terrain différents)
- 3- Les durées sont à titre indicatives mais la pratique doit constituer la majorité du temps.

IV. Organisation de l'examen :

1. Objectifs :

L'objectif du monitorat Hoopers est de valider les compétences du candidat à enseigner le hoopers.

2. Les épreuves :

L'examen est supervisé par l'intervenant du stage.

Pour réussir l'examen, il sera nécessaire d'obtenir au moins 80% de bonnes réponses au questionnaire théorique et valider au moins 70% des items de la partie pratique

3. Déroulement de la journée d'examen (DIMANCHE):

8h30 - 9h : Accueil des candidats

9h-10h : règlement (diaporama)

10h00 - 10h30 : Contrôle des connaissances par questionnaire (**épreuve1**)

10h30 - 11h00 : Pause et détente des chiens. [Correction des questionnaires par l'intervenant]

Ordre de passage des candidats sur le terrain (les candidats jouent également les élèves s'il n'y a pas d'autres possibilités)

11h30 - 12h30 : Contrôle des compétences (**épreuve 2**)

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 - 17h30 : Suite du contrôle des compétences(**épreuve 2**)

18h00 : Annonce des résultats

Remarque : si le nombre de candidats est faible, l'épreuve théorique peut être effectuée le samedi fin de journée.

Epreuve 1 : Contrôle des connaissances

Elle se déroule sous forme d'un questionnaire d'une vingtaine de questions. Cette épreuve dure 30 mn. L'intervenant du stage aura préparé ce questionnaire.

Contenu du questionnaire :

- APPRENTISSAGE
- AGRES
- COURS DE HOOPERS
- REGLEMENT

Epreuve 2 : Contrôle des compétences (Annexes 1) – 15 minutes / candidat

Le candidat pose l'atelier qu'il aura construit ou sélectionné.

Il accueille le binôme et donne les consignes liées au bien-être animal.

Il définit l'objectif de sa leçon et la situe dans une progression (prérequis). Il fait évoluer les conducteurs et leur chien après les avoir conseillés, apporte les corrections ; il fait une synthèse du travail et conclut en fixant les prochains objectifs.

Il doit s'adapter pour cela à la taille, l'âge et la morphologie de chaque chien et aux possibilités de chaque conducteur.

4. L'évaluation :

Elle se fait en utilisant les fiches de contrôle fournies. Le CTT conserve la liste des candidats et la liste des moniteurs reçus à l'examen.

5. Les résultats (Annexe 2) :

Ils sont communiqués aux candidats à la fin de la journée.

ANNEXE 1



CONTROLE DES COMPETENCES

NOM : **PRENOM :**

C1	A	Candidat à l'aise tout au long de la formation, s'exprime avec facilité, bonne prestance, participe facilement	5
	B	Candidat actif lors de la formation, montre des signes de mal-être lors de l'examen	2,5
	C	Candidat plutôt renfermé, plutôt passif lors de la formation	0
C2		L'atelier/parcours proposé est cohérent avec les attendus de la formation.(N0 ou N1)	5
		Des éléments de l'atelier/parcours proposé ne sont pas cohérents avec les attendus de la formation.	2,5
		L'atelier/parcours proposé est hors-sujet.	0
C3	A	La mise en place et les trajectoires sont correctes	5
	B	La mise en place et/ou les trajectoires sont approximatives	2,5
	C	La mise en place est compliquée, les trajectoires sont à corriger.	0
C4	A	Les méthodes d'apprentissage possibles sont indiquées. Celle qui est choisie est clairement explicitée	5
	B	Les méthodes d'apprentissage possibles sont indiquées sans précision.	2,5
	C	Pas d'indication sur les méthodes d'apprentissage.	
C5	A	La progression est bien expliquée. Les prérequis et les perspectives sont définis.	5
	B	La progression et/ou les prérequis et/ou les perspectives restent flous	2,5
	C	La progression manque de cohérence, les prérequis et perspectives non définis	0
C6	A	Les objectifs de la leçon et les moyens sont clairement définis	5
	B	Les objectifs sont insuffisamment définis	2,5

	C	Les objectifs ne sont pas précisés ou sont incohérents	0
C7	A	L'exercice est précis, le règlement est respecté, l'exécution est progressive, les explications sont très claires et cohérentes.	5
	B	L'exercice est précis, le règlement est respecté, l'exécution n'est pas progressive et/ ou les explications manquent de précision	2,5
	C	Les explications sont vagues et il existe des incohérences quant à l'application du règlement.	0
C8	A	Les difficultés sont analysées avec rigueur et les corrections pertinentes. L'exercice est correctement refait	5
	B	Les difficultés sont mal analysées et/ou les corrections sont incomplètes. L'exercice est refait plus ou moins approximativement	2,5
	C	Les difficultés sont mal analysées et/ou les corrections sont insuffisantes et ne permettent pas l'exécution correcte de l'exercice.	0
C9	A	Le bilan de la leçon est complet. Les points à travailler sont précisés	5
	B	Le bilan reste approximatif. Des points à travailler sont abordés.	2,5
	C	Le bilan de la leçon est insuffisant et/ou les points à travailler ne sont pas précisés	0
C10	A	L'échauffement et la récupération sont indiquées et des conseils sont donnés	5
	B	L'échauffement et/ou la récupération ne sont pas abordés	2,5
	C	Aucune information sur l'échauffement et la récupération	0
TOTAL			
VALIDE (35/50) (cocher la case en cas de validation)			

ANNEXE 2

 CENTRALE CANINE	MONITORAT HOOPERS RESULTATS	
--	--	---

Pour réussir l'examen, le candidat doit obtenir 80% des points au questionnaire théorique et 70% sur la partie pratique

⇒ 16/20 minimum au contrôle des connaissances et 35/50 minimum au contrôle des compétences

Classement	Prénom	Nom	Club canin	Régionale	Théorie sur 20 points	Pratique sur 50 points	Validé(e)

Fait à, le.....
 Le formateur.....